

Maintien des mesures barrières lors des visites, des animations & plus généralement lors de la vie en EMS dans le contexte de vaccination contre la COVID.

Version 1 – 25/01/2021

Ce n'est pas fini ... Il faut rester vigilant & ne surtout pas baisser la garde !

1. La vaccination (schéma complet à 2 doses) protège la personne vaccinée contre une forme grave de la maladie à plus de 90%.
2. Rien ne permet de dire, à ce jour, que la vaccination confère une immunité de groupe.
3. Rien ne permet d'écartier qu'une personne vaccinée soit ou non porteuse asymptomatique.

Que l'on soit ou non vacciné, il est impératif que professionnels, visiteurs & résidents continuent à respecter toutes les mesures barrières :

